



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Délégation académique aux relations
européennes, internationales
et à la coopération**

VR/DAREIC
n° 3211/2024-
Affaire suivie par :
Isabelle ARELLANO
Mél : dareic@ac-noumea.nc
Tél : (+687) 26 61 12 - 72 97 75
Virginie POTTIER-PASCAUD
Mél : virginie.pottier-pascaud@ac-noumea.nc
Taneisi Kévin WAMO
Mél : Tane-Kevin.Wamo@ac-noumea.nc
1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 12 septembre 2024

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
Directeur général des enseignements

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
des établissements publics et privés

Objet : Semaine des langues 2024

La semaine des langues se tiendra en Nouvelle-Calédonie la semaine du **lundi 30 septembre au vendredi 04 octobre**. Cependant, compte tenu du contexte particulier et des contraintes inhérentes à chaque établissement, **une grande flexibilité sur les dates sera bien sûr accordée.**

En effet, chaque établissement pourra décider, en concertation avec les équipes, de célébrer cette semaine « *vers l'ailleurs* » au moment le plus opportun de son calendrier scolaire.

A cette occasion, le travail quotidien de tout un chacun pour élargir les horizons de nos élèves sur la culture océanienne et sur le monde au travers de l'apprentissage des langues vivantes ou de projets culturels se verra mis à l'honneur.

Il s'agira, entre autres, de mettre en lumière les productions des élèves. La valorisation de leurs travaux (déjà réalisés lors de séquences ou réalisés pour l'occasion) et la reconnaissance de leurs pairs ainsi que de l'ensemble de la communauté éducative ne pourront être que constructives.

La semaine des langues sera également une belle opportunité pour :

- Décloisonner l'apprentissage des langues vivantes et organiser des projets collaboratifs interdisciplinaires.
- Valoriser le plurilinguisme et l'ouverture vers l'ailleurs.
- Mettre les langues vernaculaires en avant.
- Créer un temps fort pour fédérer les équipes et les élèves autour d'un ou plusieurs projets, et ainsi contribuer au rayonnement de l'établissement.

Organisation

Chaque établissement pourra organiser et articuler les différentes manifestations de cette semaine festive à sa guise. De nombreuses idées et des ressources sont disponibles sur les sites des diverses académies ou sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3538/semaine-des-langues>

Il peut par exemple être envisagé de mettre une langue à l'honneur chaque jour de la semaine, d'organiser des manifestations particulières sur le temps de midi, de prévoir des menus spécifiques à la demi-pension, autoriser un code vestimentaire en lien avec la langue mise à l'honneur chaque jour, faire venir des intervenants pour des ateliers en lien avec la culture du ou des pays mis à l'honneur, de créer des expositions dans l'établissement, de décorer l'établissement, etc...

Dans la mesure du possible, au-delà de la valorisation de chaque langue et de sa culture, il sera intéressant de favoriser des temps d'**interculturalité** au cours desquels les élèves **feront ensemble**, en mutualisant ce qu'ils ont appris dans le cadre de leurs apprentissages des langues vivantes (animer un atelier d'initiation à la langue qu'on étudie, les élèves de japonais peuvent enseigner aux autres à faire des origamis, par exemple). Certains établissements le font déjà depuis plusieurs années. Nous souhaitons encourager le déploiement de ce type d'activités.

Si vous avez un établissement étranger partenaire, n'hésitez pas à mettre en valeur vos échanges, y compris s'ils sont virtuels.

Si vous avez accueilli une délégation étrangère de jeunes ou de personnalités, vous pouvez également en faire profiter tout l'établissement.

Pour les établissements qui comptent un ou plusieurs assistants de langues vivantes, sollicitez-les ! Ces jeunes représentent un véritable pont entre nos élèves et leurs cultures respectives. Ils ont reçu des consignes en ce sens et leur contribution sera non seulement incontournable mais aussi précieuse.

Restitution

A l'issue de cette semaine de célébration, nous demandons à chaque établissement de nous faire parvenir un résumé en images des temps forts. Une compilation de la multitude des manifestations mises en place par les équipes sera établie.

Sandra Renerte, se chargera de réceptionner vos clichés à l'adresse suivante : ce.dareic@ac-noumea.nc

Un maximum de 10 photos par langue est souhaité. Chaque photo devra être accompagnée d'une légende explicative. Ne pas oublier de mentionner le nom de l'établissement dans le nom du fichier et la langue. Merci par avance de veiller à ce que la qualité des photos permette une bonne exploitation de celles-ci.

A ce sujet, nous rappelons l'importance de vérifier l'autorisation parentale de droit à l'image pour chacun de vos élèves. En effet, nous partirons du principe que les élèves figurant sur les clichés que nous réceptionnerons ont tous une autorisation.

Concours

Le concours de lecture expressive en langue étrangère ayant rencontré un franc succès ces deux dernières années, une 3ème édition est organisée cette année.

Un jury composé de la Dareic, de l'IA-IPR de langues et de plusieurs enseignants examinera toutes les productions. **Les interprètes des meilleures productions se verront remettre différents lots accompagnés d'un diplôme en fin d'année scolaire.**

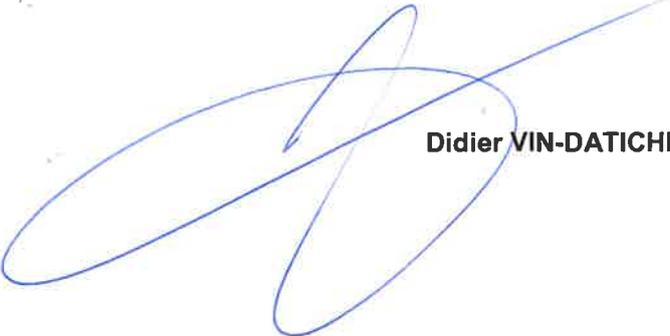
Les productions doivent donc être envoyées avant le vendredi 04 octobre à l'adresse suivante : virginie.pottier-pascaud@ac-noumea.nc

Merci de bien vouloir respecter les consignes suivantes, au risque de ne pas être retenus pour participer.

Cahier des charges :

- Trois catégories concourent :
 - Catégorie 1 = les 6^e-5^e
 - Catégorie 2= les 4^e-3^e
 - Catégorie 3= les lycéens
- Préciser le nom de l'établissement lors de l'envoi.
- Préciser la nature du document lu et si possible son titre. Le thème traité et le type de textes sont au choix : article de journal, poème, extrait de roman, extrait de pièce de théâtre, etc... Il peut s'agir d'un texte étudié en classe ou autre, au choix de l'élève.
- Mentionner la langue, le nom et le niveau de chaque candidat directement dans le nom du fichier numérique.
- Fichier MP3 uniquement. Aucun fichier vidéo ne sera accepté.
- Il devra s'agir d'un travail individuel.
- Le nombre de candidatures par établissement est illimité.
- Les productions des 6^e-5^e et 4^e-3^e ne devront pas excéder 1 minute.
- Les productions des lycéens ne devront pas excéder 2 minutes.
- Il s'agira bien d'une **lecture** expressive et non d'un texte mémorisé pour une éventuelle mise en scène.

Sachant pouvoir compter sur votre plein investissement et immense implication au bénéfice de nos élèves, nous vous remercions par avance pour vos retours qui seront sans nul doute très nombreux.



Didier VIN-DATICHE